**ERICA ESTEVAN**
**Formatrice Consultante & Coach certifiée**
**Action sociale et médico-sociale**

# Fiche d'évaluation des besoins spécifiques des apprenants

## Formation

**Cette fiche d'évaluation à destination des participants (formation) est adressée au commanditaire en amont de l'action. Elle doit être retournée au formateur au moins deux jours avant de début de l'action.**

### ► Les objectifs :

▪ Appréhender la situation et/ou les besoins spécifiques des apprenants

▪ Mettre en place des dispositifs d'aménagement au regard de la situation des apprenants

▪ Adapter le processus de formation à la situation singulière des apprenants, notamment en cas de handicap

► Souhaitez-vous informer le formateur d'une situation particulière ? ☐ oui ☐ non

---
---
---

► Souhaitez-vous informer le formateur de besoins spécifiques vous concernant ? ☐ oui ☐ non

---
---
---

► Souhaitez-vous informer le formateur d'une situation de handicap vous concernant ? ☐ oui ☐ non

---
---

► Votre situation nécessite-t-elle des aménagements ? ☐ oui ☐ non

---
---

---
---

**La Berlière - 84400 Rutsrel ✆ 06.07.05.78.34**

**www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr**

**Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA**

Erica Estevan

**► Les aménagements souhaités, au niveau :**

De la salle de formation : □ oui □ non

---
---

Des méthodes pédagogiques : □ oui □ non

---
---

Des supports pédagogiques : □ oui □ non

---
---

De l'animation : □ oui □ non

---
---

De l'évaluation écrite (fin de formation, évaluations intermédiaires…) : □ oui □ non

---
---

Autre(s) type(s) d'aménagement : □ oui □ non

---
---

**► Commentaires et/ou précisions :**

---
---
---

Le .../…/…,
A……..…..,
Nom, prénom et signature de l'apprenant :

**La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34**

**www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr**

**Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA**

Erica Estevan

# Fiche simple

## Pour parler de vos besoins pendant la formation

Nom de la formatrice :

**ERICA ESTEVAN**

Formatrice en action sociale et médico-socciale

### Pourquoi cette fiche ?

Comprendre votre **situation** — Connaître vos besoins — Adapter la formation si besoin — Envoyer **2 jours** avant la formation

### Vos informations

Parler d'une situation ? — Des besoins specifiques ? ☐ Oui ☐ Non

Oui ☐ Non

Oui ☐ Non

Oui ☐ Non

### Quel type d'aide souhaitez-vous ?

| Dans la salle ☐ Oui ☐ Non | | ABC | | ☐ Non |
|---|---|---|---|---|
| Pour apprendre | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non |
| Supports de cours | | | | |
| L'animation | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non | Oui ☐ Non |
| Pour les évaluations | | | | |

Date : ___/___/_____ Lieu : _____

Nom : _____ Nom : _____

Signature : _____ Signature : _____

La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34

www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

Erica Estevan

# Charte d'engagement pour l'accessibilité des formations

Dans le cadre de notre engagement qualité et conformément aux exigences Qualiopi, notre organisme de formation affirme sa volonté de garantir l'égalité des chances et l'accès à la formation pour tous, notamment aux personnes en situation de handicap. Nous considérons l'accessibilité comme un principe fondamental visant à permettre à chaque apprenant, quelles que soient ses spécificités (handicap moteur, sensoriel, psychique, troubles du neuro-développement, troubles du développement intellectuel…), de suivre nos formations dans des conditions adaptées.

## 1. Principe d'égalité et de non-discrimination

Nous nous engageons à :

- Accueillir sans discrimination toute personne souhaitant accéder à nos formations.
- Étudier chaque situation individuellement afin de proposer des solutions adaptées.
- Garantir la confidentialité des informations transmises par les apprenants.

## 2. Le référent handicap

Un référent handicap (Erica Estevan) est désigné au sein de notre organisme.

**Ses missions :**

- Être l'interlocuteur privilégié des apprenants en situation de handicap.
- Identifier les besoins spécifiques en amont de la formation.
- Coordonner la mise en place des aménagements nécessaires.
- Orienter, si besoin, vers des partenaires spécialisés (Agefiph, Cap emploi, MDPH…).

La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34

www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

Erica Estevan

## 3. Analyse des besoins et les aménagements possibles

Avant l'entrée en formation, nous proposons :

- Un échange pour identifier les besoins spécifiques.
- L'analyse des contraintes liées au poste de travail ou à la formation elle-même.
- La mise en place d'aménagements raisonnables tels que :
    - Ajustement des supports pédagogiques (police adaptée, supports numériques accessibles, enregistrements audio…).
    - Temps supplémentaire pour les évaluations.
    - Modalités pédagogiques adaptées (distanciel, présentiel, hybride).
    - Adaptation du rythme.

## 4. Accessibilité pédagogique

**Nous nous engageons à :**

- Utiliser un langage clair et compréhensible.
- Structurer les supports pour faciliter la compréhension.
- Diversifier les méthodes pédagogiques (visuelles, auditives, pratiques).
- Favoriser un climat bienveillant.

## 5. Partenariats et réseau

Nous travaillons en collaboration avec :

- Les acteurs de l'accompagnement à l'emploi et au handicap.
- Les financeurs pouvant soutenir la mise en œuvre d'aménagements spécifiques.
- Les structures spécialisées lorsque des besoins dépassent notre champ de compétence.

Erica Estevan

## 6. Amélioration continue

Dans le cadre de notre démarche qualité :

- Nous recueillons les retours des apprenants concernant l'accessibilité.
- Nous analysons les situations rencontrées afin d'améliorer nos pratiques.
- Nous actualisons régulièrement nos procédures en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.

## 7. Notre engagement

**Par la présente charte, notre organisme de formation affirme son engagement à :**

- Garantir un accès équitable à la formation
- Mettre en œuvre des aménagements en fonction des situations
- Favoriser l'accessibilité des formations à chaque apprenant

Erica Estevan
Formatrice Consultante

La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34

www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

Erica Estevan

# Notre Charte pour l'Accessibilité des Formations

Nous aidons les personnes en situation de handicap à suivre nos formations.

## 1. Égalité pour tous

Nous accueillons tout le monde.

## 2. Référente Handicap

Erica, c'est votre contact.

Elle vous aide si vous avez un handicap.

**Erica**

## 3. Aménagements adaptés

On trouve des solutions pour vous aider.

## 4. Supports et méthodes

On adapte les cours pour vous.

## 5. Partenaires

On travaille avec des spécialistes du handicap.

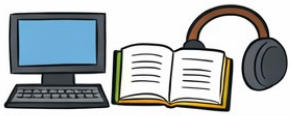

## 6. S'améliorer

On s'améliore en écoutant vos avis.

## Notre Engagement

Nous promettons :

- De vous aider
- De vous proposer des solutions
- De rendre nos formations accessibles.

**Erica Estevan**
Référente Handicap

La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34

www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

# Procédure – Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

## 1. Objet

Décrire les modalités d'accueil, d'analyse des besoins et de mise en œuvre d'aménagements pour les apprenants en situation de handicap afin de garantir une égalité d'accès à la formation.

## 2. Champ d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des formations dispensées par notre organisme, en présentiel, distanciel ou format hybride.

## 3. Références

- Référentiel National Qualité – **Qualiopi**

- Code du travail – Accessibilité à la formation

- Obligation d'aménagements

## 4. Responsabilités

**Le référent Handicap**

Missions :

- Être l'interlocuteur des apprenants en situation de handicap
- Recueillir et analyser les besoins spécifiques
- Proposer et coordonner les aménagements nécessaires
- Assurer le lien avec les partenaires si besoin
- Suivre la mise en œuvre des adaptations

Erica Estevan

## 5. Le déroulement de la procédure

### Étape 1 – Information du public

Lors de la communication sur nos formations (site internet, devis, convention, livret d'accueil), il est précisé :

- La possibilité de demander des aménagements
- Les modalités de contact

### Étape 2 – Recueil des besoins

Avant l'entrée en formation :

- Un questionnaire ou un échange est proposé à l'apprenant.
- Les besoins spécifiques sont identifiés (moteur, sensoriel, psychique, troubles neuro-développementaux, troubles du développement intellectuel…).
- Les informations sont traitées de manière confidentielle.

Un compte rendu est rédigé si nécessaire.

### Étape 3 – Analyse et plan d'adaptation

Le référent handicap :

- Analyse la compatibilité entre les besoins exprimés et les modalités de la formation
- Évalue les aménagements possibles
- Peut solliciter des partenaires externes (Agefiph, Cap emploi, MDPH…)

Un plan d'adaptation est formalisé (fiche dédiée).

### Étape 4 – Mise en œuvre des aménagements

Exemples d'adaptations possibles :

- Supports pédagogiques adaptés
- Police agrandie ou supports numériques accessibles
- Temps supplémentaire aux évaluations
- Adaptation du rythme
- Modalité distancielle si nécessaire
- Fractionnement du parcours

Erica Estevan

**Étape 5 – Suivi pendant la formation**

- Point intermédiaire si nécessaire
- Ajustement des adaptations en fonction des retours
- Traçabilité conservée dans le dossier formation

**Étape 6 – Évaluation**

En fin de formation :

- Recueil de la satisfaction sur les aménagements
- Mise à jour éventuelle des pratiques

## 6. Gestion documentaire

Les documents associés :

- La fiche de recueil des besoins spécifiques
- La fiche plan d'adaptation
- Le registre des demandes d'aménagement
- Le compte rendu de suivi

Conservation : conformément à la politique d'archivage interne (3 ans).

## 7. Les indicateurs de suivi

- Le nombre de demandes d'aménagement
- Le taux de satisfaction des apprenants concernés
- Le nombre d'adaptations mises en place
- Le compte rendu de suivi

## 8. Confidentialité

Les informations relatives à la situation de handicap sont :

- Strictement confidentielles
- Accessibles uniquement aux personnes concernées par la mise en œuvre des adaptations
- Conservées conformément au RGPD

Erica Estevan
Formatrice Consultante

La Berlière - 84400 Rustrel ✆ 06.07.05.78.34

www.ericaestevan.com / erica.estevan@orange.fr

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA